

SEMAGORA



AGORA
Centre de Congrès
du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

4 000 m² d'espaces
et de solutions sur mesure
adaptés à vos ambitions
événementielles



www.agora-congres.com

Rapport d'activité 2017

- ↳ 2017 reste dans la continuité de 2016, une année **dynamique** et **dynamisante**.
- ↳ L'évolution de clientèle perdure ainsi que les contenus des manifestations.
- ↳ D'un point de vue de la stratégie commerciale fixée par la Direction du Centre de congrès Agora, il va s'agir de maintenir et fidéliser les nouveautés.
- ↳ Le tissage du réseau permet dorénavant aux entreprises de la Zone Industrielle des Paluds de venir et revenir en voisins. Participation active aux différentes rencontres de l'UPE 13, CGPME 13, initiatives du Service Economie, Emploi, Formation du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Rappel des orientations

- ✓ **Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier**
- ✓ **Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire**
- ✓ **Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique**

L'année 2017 en chiffres

Le centre de congrès a été exploité **280** jours sur les 365 jours de l'année

Au total **2 285** initiatives ont été accueillies dans les locaux du centre de congrès rassemblant **88 575** personnes.

Soit, une moyenne de 8 initiatives par jour (weekends et jours fériés comprises)

Une grande part de ce résultat concerne le **public accueilli dans le cadre des activités proposées par le service métropolitain de l'Université du temps libre** hébergé à temps complet au sein du centre de congrès : **38 652** étudiants ont été reçus en 2017 lors des **1908** cours/ateliers et conférences proposés par ce service.

Nous notons donc **377** initiatives organisées (aux côtés des ateliers et cours de l'université du temps libre) ayant rassemblé **49.923** personnes.

Rappel sur l'Université du Temps Libre :

Le dispositif Université du Temps Libre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est hébergé au sein du Centre de Congrès Agora. Il est composé d'un service de trois personnes qui utilisent en permanence 1 bureau administratif et 1 salle (la salle « interprète ») du centre de congrès.

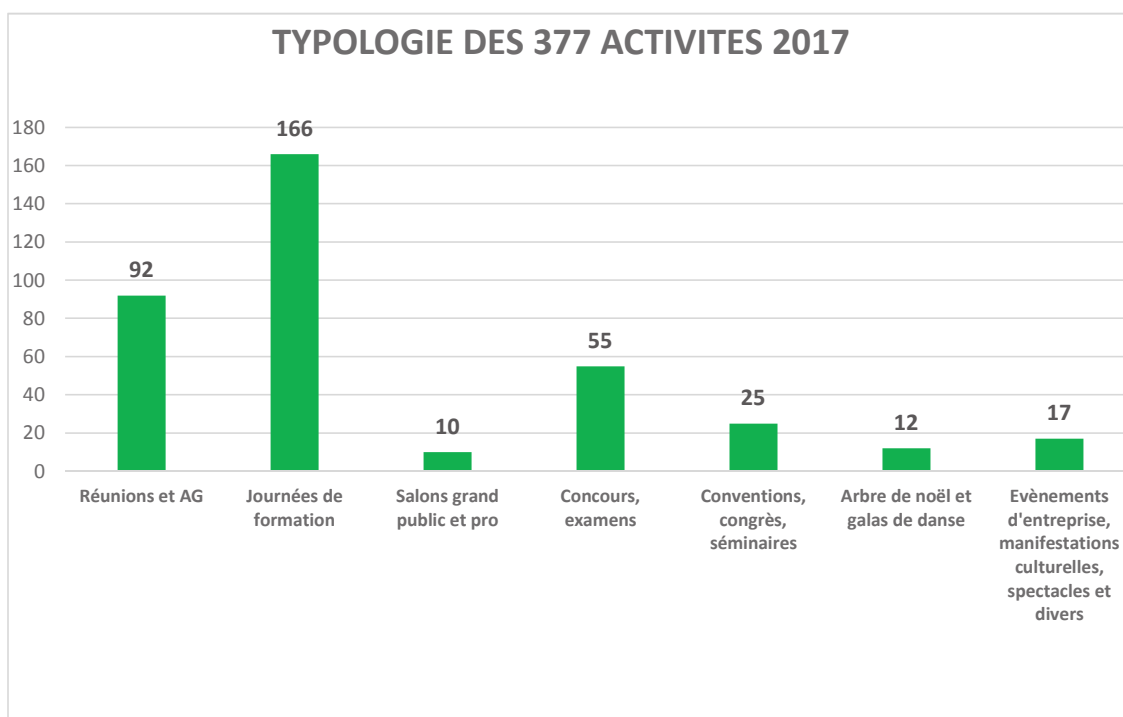
Plus de **850** adhérents à ce dispositif se répartissent dans les salles du centre de congrès du lundi au vendredi pour suivre des ateliers, cours et conférences pour une moyenne de 12 cours quotidiens.

Ce dispositif connaît une évolution très importante et l'organisation du planning d'occupation des salles du centre de congrès Agora doit se caler à cette croissance du nombre d'adhérents.

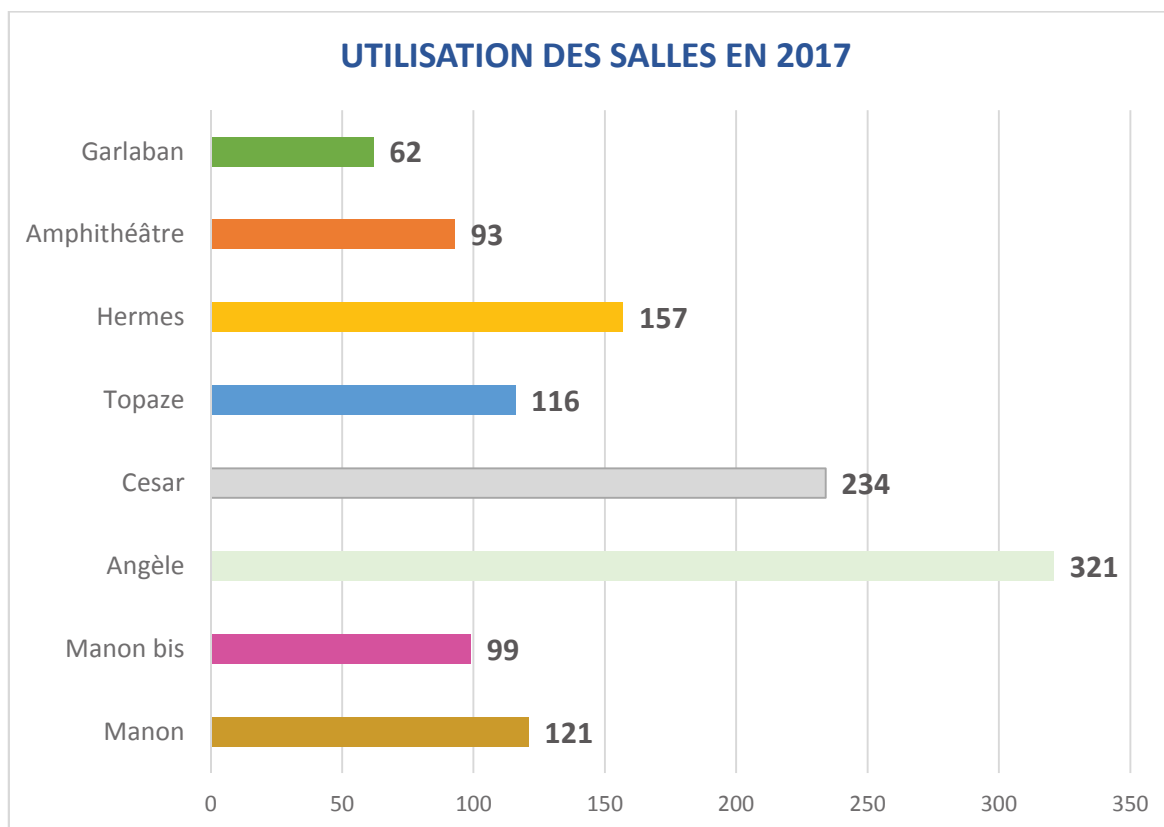
3 à 4 salles sont occupées au quotidien par ce service pour accueillir les cours et ateliers et l'amphithéâtre est utilisé tous les lundis et tous les jeudis pour l'accueil des conférences de l'université du temps libre.

L'organisation logistique et technique des ateliers de l'Université du Temps Libre est gérée par le personnel de la SEMAGORA.

Les activités accueillies en 2017



Utilisation des salles du centre de congrès



Evolution de la clientèle

80 clients ont fréquenté le centre de congrès sur l'année 2017 .

Tous les clients présents en 2016 sont revenus en 2017 pour utiliser les salles du centre de congrès à l'occasion de leur session de formation, leurs réunions, convention, séminaires, spectacles, totalisant un chiffre d'affaires de : 401 000 euros HT

26 nouveaux clients ont été enregistrés sur l'année 2017 représentant un chiffre d'affaires supplémentaires de 97.600 euros HT

Nouveaux clients 2017

date	Nouveaux clients 2017	Type de manifestation	TOTAL LOCATION SALLES	TOTAL PRESTATIONS ASSOCIEES	TOTAL GENERAL HT
janvier-17	Sylvie CARIOU	SALON DIVINISENS	5 720,00	6 343,00	12 063,00
janvier-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	2 915,00	1 650,00	4 565,00
février-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	2 400,00		2 400,00
février-17	ESMS CONSEIL	Formation	496,00	70,00	566,00
février-17	DEKRA	Formation	400,00	0,00	400,00
février-17	CABESTO	Formation	918,00	80,00	998,00
mars-17	RENAULT	Séminaire	2 410,00	1 265,00	3 675,00
mars-17	PROCOPI	Formation	1 000,00	99,00	1 099,00
mars-17	Club des croisières	Spectacle	2 810,00	2 240,00	5 050,00
avril-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	3 035,00	1 440,00	4 475,00
avril-17	Carsat sud Est	Formation	494,32		494,32
mai-17	BCM SPORTS	Séminaire	540,00	0,00	540,00
mai-17	Petits frères des pauvres	Repas	1 037,00	1 661,75	2 698,75
mai-17	DALKIA	Séminaire	450,00	0,00	450,00
mai-17	SAS xp normandie	Salon du chiot	6 720,00	3 280,00	10 000,00
juin-17	MARSEILLE ACADEMY	Gala de danse	1 995,00	1 240,00	3 235,00
juin-17	Envol et plumes	Gala de danse	2 770,00	3 940,00	6 710,00
juin-17	CEFOS FORMATION	Formation	136,00	0,00	136,00
juin-17	DUMEZ MEDITERRANEE (VINCI)	Séminaire	1 700,00	13 925,00	15 625,00
juin-17	OXYTRONIC	Réunion	700,00	185,60	885,60
juillet-17	ATELIER DANSE	Gala de danse	2 810,00	2 395,00	5 205,00
août-17	BOURDY Alban	Colloque surdouescence	741,68		741,68
septembre-17	HTS BIO	Formation	430,84		430,84
octobre-17	UAVH	Meeting sportif	1 930,00	950,00	2 880,00
novembre-17	ANIMA INVESTMENT NETWORK	Réunion	0,00	465,00	465,00
décembre-17	BOURDY Alban	Colloque surdouescence	2 141,68		2 141,68
décembre-17	ADLINK ET ASSOCIES	Formation	300,00	0,00	300,00
décembre-17	ARPE	Réunion	538,00	290,00	828,00
décembre-17	RICARD	Arbre de Noël	4 340,00	4 199,00	8 539,00
			51 878,52 €	45 718,35 €	97 596,87 €

L'activité au fil des mois...

Dès janvier 2017, SADE organise sa convention comme tous les 2 ans.

Depuis 2016, l'objectif commercial est d'organiser une convention par mois grâce au couplage Amphithéâtre Marcel Pagnol et Espace Garlaban.



Pour la première fois, nous recevons à Agora, **Divinisens**, salon grand public sur le thème de l'Esotérisme. Un studio de radio s'installe dans l'Espace Garlaban et retransmet en direct depuis Agora. Plus de 750 personnes déambulent dès le vendredi après-midi, jour où il est très compliqué d'avoir une affluence sur la Zone Industrielle.

Pari gagné, les organisateurs annoncent l'édition 2018 !

Pour la première fois également, nous recevons un séminaire de l'**Académie Aix-Marseille**. Tous les profs du Rectorat apprennent le solfège dans l'Amphithéâtre Marcel Pagnol afin de travailler tous sur le même rythme, plus c'est original, plus le régisseur du Centre de Congrès à plaisir à inventer de nouveaux concepts.

Janvier se termine avec une seconde **convention** celle de **EDF** et un second salon puisque nous accueillons la bourse à la carte postale des **Cartophiles** Aubagnais.

Le temps des vacances scolaires arrivent avec le temps d'une prospection accrue, emailings qualifiés, promotions pour accentuer le taux de remplissage des mois de Février et Mars.

Février annonce les vacances mais pas seulement, nous assistons dans Garlaban à la fusion du groupe **Soluscope** avec **Le Groupe Laboratoire Anios**, les équipes de Levallois, Lyon et Aubagne rencontrent par visioconférence leurs nouveaux collègues, superbe ambiance !

ECF forme ses nouveaux conducteurs de chantier, **Thalès**, **Eiffage**, **Cabesto**, et **Solimut** forment aussi leurs futurs salariées.

Juste avant le Printemps, le **Lions club** fait salon à Agora avec sa 20^{ème} édition du salon de la gastronomie et ses + de 7000 visiteurs.

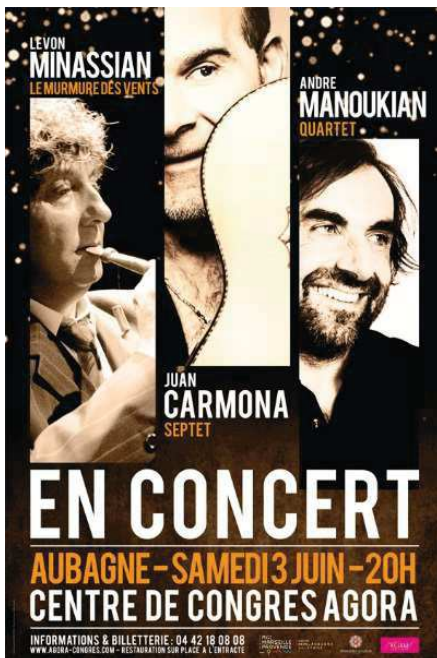


Renault s'installe dans notre amphithéâtre pour une réunion de direction.

Showroom de chaussures, formation de la **Carsat**, **ECF** forme à la manipulation d'engins, **Drône 13** organise sa formation pratique dans l'espace Garlaban, et un concours de la Police Nationale s'installe à Agora.

Le **Rectorat** organise en avril un second séminaire.

Et un nouveau salon (**celui des chiots**) est accueilli au mois de mai.



Avec le mois de juin un concert superbe est organisé dans l'amphithéâtre. **Trois grands musiciens se rencontrent (André Manoukian, Levon Minassian, Juan Carmona)** pour le plaisir des 520 spectateurs qui ont retenu leur place.

Juin est un temps très « **danse** » puisque les weekends sont réservés aux galas, mais pas seulement, les semaines sont consistantes aussi puisque les formations doivent être bouclées avant septembre, les assemblées générales, conventions, concours, conseils d'administration se succèdent.

L'équipe technique n'est pas en reste puisque le même jour, elle doit mettre en son et en lumière la convention de 400 participants de **Vinci** dans l'Espace Garlaban et 180 salariés de **EDF Hydro** dans l'amphithéâtre.

Nous recevons la journée de convention de l'association « **les Pédiatres du Garlaban** », 500 médecins ou futurs médecins se forment ce jour-là à Agora.

Voilà l'été : les sessions du code de la route se poursuivent jusqu'au 09 août puis après une petite pause pour le centre de congrès, tout redémarre le 25 août avec une nouvelle session de code de la sté SGS.

Vive la rentrée !

Un nouveau client mais aussi nouveau voisin et nouveau laboratoire (**HTS Bio**) vient se réunir chez nous.

L'université du temps libre fait sa rentrée et près de 600 adhérents viennent découvrir le programme des activités et remplir leur emploi du temps.



S'en suit **TUPPERWARE** pour son jubilé annuel, puis de nouveau on danse night&day avec le Festival **Bachatart**.

Nous accordons cette année une attention particulière à la sécurité des biens et des personnes, renfort d'agents à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.



Le salon du Bien-être côtoie à une semaine près celui du **Mariage** !

Comme toutes les périodes de rentrée, les réunions se tiennent à Agora et c'est tant mieux puisque nous allons retrouver nos plus fidèles clients lors **des Journées de l'entreprise**, un vivier commercial à exploiter !



Octobre, Novembre, Décembre sont 3 mois très chargés puisque tous les week-ends accueillent une initiative différente, concours félin, salon des créateurs, colloque Surdouescence, convention chambre des Métiers, ARPE.

Puis les arbres de Noël avec un nouveau cette année : la Sté **Ricard**.

Enfin, **le 21 décembre le concert de Noël du conseil de territoire** vient clôturer cette année dynamique pour le grand plaisir des 500 auditeurs et spectateurs réunis.



Diversification de l'activité

Dans le cadre du contrat de DSP, la collectivité confie à la SEMAGORA des prestations de conception événementielle et de coordination technique de différents événements :

Le lancement du festival de Randonnées en avril 2017



Les Musicales de la Font de Mai en juillet 2017



Le repas « espagnol » de l'évènement Argilla en août 2017



L'exposition de la Santonnière Lise Berger en octobre 2017



Le marché à la Céramique et aux santons au mois de décembre 2017



Le chiffre d'affaires 2017

Rappel des perspectives annoncées lors de l'assemblée générale de juin 2016

- ➔ Nous avons déjà enregistré en signatures devis et contrats un CA de : 1.040.0000 euros.
- ➔ Les devis restant en attente de réponse (sur des affaires importantes de type Convention, Salon ou Séminaire) mais avec une option de date représentaient : 100.0000 euros
- ➔ Le rattrapage des révisions annuelles du contrat de DSP (non opéré sur deux années précédentes) et l'approbation de l'avenant n°1 à ce contrat devait cependant amener un CA supplémentaire de 80.000 euros
- ➔ Soit une prévision de 1.220.000 de CA 2017.

Au 31/12/2017 le Chiffre d'affaires atteint 1.420.119 euros

Nous enregistrons donc une évolution de 37% de notre chiffre d'affaires

	Année 2016	Année 2017	Ecart
CLIENTS DIVERS	500 029,00 €	418 520,00 €	-81 509,00 €
COLLECTIVITE			
*Contrat DSP	361 220,00 €	497 721,00 €	136 501,00 €
Prestations manifestations	175 518,00 €	503 878,00 €	328 360,00 €
TOTAL GENERAL HT	1 036 767,00 €	1 420 119,00 €	383 352,00 €

*Réactualisation de la contribution financière de la collectivité affermante dans le cadre du contrat de DSP

Ont été approuvés en conseil métropolitain de janvier 2017, l'avenant n°1 au contrat de DSP, prévoyant l'augmentation des réservations de salles au profit de l'autorité affermante ainsi que la révision annuelle de la contribution forfaitaire telle qu'elle est prévue au contrat.

L'évolution annuelle globale de la contribution forfaitaire est de 136.504 euros HT

Prévisionnel 2018

Le Chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2018 auquel se rajoute les affaires signées à venir sur le deuxième semestre est de 1.075.000 euros.

Les devis en attente de signature totalisent 50.000 euros.

CALENDRIER 2017 DU CENTRE DE CONGRES AGORA

date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
janvier-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	2	450
janvier-17	ADIPE VISION	Formation	5	30
janvier-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	21	4130
janvier-17	Conseil de territoire PAE	Réunions	3	210
janvier-17	Club cartophile aubagnais	Salon : 25 ème bourse à la carte postale	2	500
janvier-17	EDF HYDRAULIQUE PACA	Séminaire	3	450
janvier-17	PREPLINE	Formation	3	25
janvier-17	SADE	Convention annuelle	1	300
janvier-17	SARTORIUS STEDIM	Réunions	2	90
janvier-17	SGS	Concours code de la route	4	156
janvier-17	Sylvie CARIOU	SALON DIVINISENS	4	1500
janvier-17	UPE 13 et Associations zones économiques	Vœux des acteurs économiques	1	400
février-17	ADIPE VISION	Formation	5	30
février-17	CABESTO	Formation	1	45
février-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	13	2745
février-17	CARIF	Réunion	1	30
février-17	Conseil de territoire PAE	Réunion	3	100
février-17	DEKRA	Formation	2	211
février-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	5	55
février-17	ESMS CONSEIL	Formation	1	15
février-17	IMMO DE France	Assemblée générale	1	50
février-17	PREPLINE	Formation	6	72
février-17	SARTORIUS STEDIM	Réunion	2	235
février-17	SGS	Concours code de la route	4	91
février-17	SOLUSCOPE	Congrès	1	130
mars-17	THALES GROUP	Formation	1	11
mars-17	ADIPE VISION	Formation	10	60
mars-17	CABESTO	Formation	1	45
mars-17	Club des croisières	Spectacle Concert	2	1000
mars-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et assemblée plénière	5	200
mars-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	23	5772
mars-17	CREDIT AGRICOLE	Assemblée générale	1	140
mars-17	EIFFAGE ENERGIE	Journée de prévention	2	60
mars-17	ESMS CONSEIL	Formation	1	15
mars-17	FACONEO	Conseil d'administration	1	20
mars-17	LIONS	20ème salon des vigneron et la gastronomie	6	7000
mars-17	Particulier	Anniversaire	1	80
mars-17	POLICE NATIONALE	CONCOURS	2	800
mars-17	PREPLINE	Formation	4	32
mars-17	PROCOPI	Formation	3	30
mars-17	RENAULT	Conférence	1	350
mars-17	SARTORIUS	Formation	4	38
mars-17	SARTORIUS	Formation	4	80
mars-17	SGS	Concours code de la route	3	39
mars-17	SOLIMUT	Réunion	3	45
mars-17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	100

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53

date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
avril-17	CARSAT SUD EST	Formation	3	33
avril-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	14	2885
avril-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	3	60
avril-17	La maison de Gardanne	Exposition vernissage	1	100
avril-17	Particulier	Anniversaire	1	100
avril-17	Particulier	Particulier : mariage	1	80
avril-17	SARTORIUS	Formation et réunion	3	60
avril-17	SGS	Concours code de la route	4	104
avril-17	SYNDICAT DES PALUDS	Assemblée générale des paluds	1	80
avril-17	TEMOINS DE JEHOVAH	Commémoration	1	200
avril-17	FACONEO	Réunion	1	20
avril-17	BULEVAR DISTRIBUTION	Salon professionnel	3	240
avril-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	1	180
avril-17	ADIPE VISION	Formation	4	16
avril-17	Conseil de territoire PAE	Réunion	4	100
mai-17	ADIPE VISION	Formation	6	75
mai-17	BCM SPORTS	Séminaire	1	40
mai-17	CARIF	Réunion	2	100
mai-17	CARIF	Séminaire	1	200
mai-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et assemblée plénière	6	250
mai-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	19	4855
mai-17	DALKIA	Séminaire	2	50
mai-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	6	102
mai-17	Petits frères des pauvres	Repas	1	350
mai-17	POLICE NATIONALE	Concours	1	700
mai-17	SARTORIUS	Formation et réunion	3	23
mai-17	SAS xp normandie	Salon du chiot	3	1500
mai-17	SGS	Concours code de la route	5	85
juin-17	ADEME et ENVIROBAT BDM	Evènement : les rdvs de la rénovation	1	380
juin-17	ADIPE VISION	Formation	4	25
juin-17	AIL SAINT LOUP	GALA DE DANSE	1	500
juin-17	CAISSE D'EPARGNE	ASSEMBLEE GENERALE	1	150
juin-17	CARIF	Réunion	1	80
juin-17	CEFOS FORMATION	Formation	1	12
juin-17	COGESTIM	ASSEMBLEE GENERALE	1	200
juin-17	Conseil de territoire PAE	Programmation artistique : concert	1	520
juin-17	Conseil de territoire PAE	Service UTL : Programmation artistique - théâtre	1	200
juin-17	Conseil de territoire PAE	Réunions	4	200
juin-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	11	2595
juin-17	DUMEZ MEDITERRANEE (VINCI)	Journée vinci construction France	1	300
juin-17	Ecole de Danse Aubagnaise	GALA DE DANSE	1	300
juin-17	ECOLE DE DANSE NEW LOOK	GALA DE DANSE	1	500
juin-17	EDF HYDRAULIQUE PACA	Réunion interne d'encadrement	1	130
juin-17	EIFFAGE ENERGIE	Réunion	1	30
juin-17	Envol et plumes	Gala de danse	1	500
juin-17	IMMO DE FRANCE	Assemblée générale groupe provence	1	100
juin-17	Les pédiatres du garlaban	Journée de formation	1	250
juin-17	LIONS	Réunions	2	160
juin-17	MARSEILLE DANSE ACADEMY	GALA DE DANSE	1	500
juin-17	OXYTRONIC	Réunion	2	40
juin-17	SARTORIUS	Réunion et formation	5	64
juin-17	SGS	Concours code de la route	4	80

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53

date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
juil.-17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	140
juil.-17	ADIPE VISION	Formation	8	40
juil.-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et formation	2	130
juil.-17	ARTEA Ecole d edanse	GALA DE DANSE	1	500
juil.-17	ATELIER DANSE	Gala de danse	1	500
juil.-17	ECOLE DANSE LA BOUILLADISSE	Gala de danse	1	500
juil.-17	LIONS	Réunion statutaire	1	160
juil.-17	SARTORIUS	Réunion	3	37
juil.-17	SGS	Concours code de la route	4	68
juil.-17	Soluscope	Réunion	1	20
août-17	BOURDY alban	Colloque	1	80
août-17	SGS	Concours code de la route	4	68
septembre-17	ADIPE VISION	Formation drone	14	70
septembre-17	Conseil de territoire PAE	Evènement : La Journée de la mobilité	1	200
septembre-17	Conseil de territoire PAE	UTL : Evènement de rentrée de L'universite	1	500
septembre-17	Association bien vivre	Salon les journées du bien être	3	1500
septembre-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	5	1295
septembre-17	BACHATART	Festival de danse	4	3400
septembre-17	Eglise de jésus christ	Conférence / Assemblée plénière	1	550
septembre-17	HTS BIO	Réunion	2	26
septembre-17	Particulier	Vernissage exposition	1	100
septembre-17	POLICE NATIONALE	Concours	1	700
septembre-17	PREPLINE	Formation	5	30
septembre-17	SARTORIUS	Formation	3	45
septembre-17	SGS	Concours code de la route	5	85
septembre-17	TUPPERWARE	Assemblée plénière	1	400
septembre-17	URIOPSS	Journées régionales de l'URIOPPS	1	250
octobre-17	ADIPE VISION	Formation	6	30
octobre-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et assemblée plénière	4	165
octobre-17	BULEVAR DISTRIBUTION	Salon professionnel	3	240
octobre-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	20	5440
octobre-17	ID ORGANISATION	SALON DU MARIAGE	4	3200
octobre-17	IMMO DE FRANCE	Assemblée générale	1	80
octobre-17	PREPLINE	Formation	6	36
octobre-17	SARTORIUS	Réunion	3	230
octobre-17	SGS	Concours code de la route	4	68
octobre-17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	140
octobre-17	UAVH	Meeting sportif	1	400
novembre-17	SGS	Concours code de la route	6	120
novembre-17	Conseil de territoire PAE	La biennale de l'entreprise	2	600
novembre-17	Anima Investment network	Réunion	1	30
novembre-17	Conseil de territoire PAE	Réunion	1	50
novembre-17	CETEM	Trophées des paluds	1	500
novembre-17	LIONS	Réunions	2	200
novembre-17	Conseil de territoire PAE	SCE utl / Evènement : bal et concert	1	500
novembre-17	PROCOPI	Réunion	1	35
novembre-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	18	5075
novembre-17	SARTORIUS	Réunion	5	60
novembre-17	PASSION ALLIANCE FELINE	Exposition féline	2	1200
novembre-17	CDG 13	Concours	1	400
novembre-17	Adipe vision	Formation drone	9	90
novembre-17	PREPLINE	Formation	8	72

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53

date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
déc.-17	ASSOCIATION CREATEURS MADE IN France	Salon des créateurs	3	1800
déc.-17	BOURDY alban	Séminaire colloque sur la surdouceance	2	260
déc.-17	ARPE	Réunion	1	100
déc.-17	SGS	Concours code de la route	3	51
déc.-17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	100
déc.-17	CHAMBRE DES METIERS	Soirée de l'excellence	1	200
déc.-17	PRODEC	Soirée entreprise	1	60
déc.-17	SARTORIUS	Réunion	1	12
déc.-17	CANAVESE	Arbre de Noël	1	340
déc.-17	Conseil de territoire PAE	Réunions et assemblée plénière	4	250
déc.-17	Conseil de territoire PAE	Evènement entreprise : les nocturnes de la transmission	1	250
déc.-17	COGESTIM	Assemblée générale	1	150
déc.-17	ESCOTA CE	Arbre de Noël	1	600
déc.-17	MOBILIDEES	Comité de pilotage	1	35
déc.-17	ADLINK et ASSOCIES	Formation	1	20
déc.-17	SARTORIUS	Repas de Noël	1	470
déc.-17	RICARD STE	Arbre de Noël	1	350
déc.-17	AGENCE ICO POUR LES DOCKERS	Arbre de Noël	1	350
déc.-17	Conseil de territoire PAE	Programmation artistique : concert de Noël	1	520
déc.-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	15	3860
déc.-17	PREPLINE	Formation	10	60



Comptes annuels

SEMAGORA

31/12/2017

Ce document contient 14 pages

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2018





SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	3
2	<i>Comptes annuels</i>	4
2.1	Bilan actif	5
2.2	Bilan passif	6
2.3	Compte de résultat	7
2.4	Bilan actif (Détail)	9
2.5	Bilan passif (Détail)	11
2.6	Compte de résultat (Détail)	12



SEMAGORA

Rapport





SEMAGORA

Comptes annuels





SEMAGORA

N° SIRET : 38047310800021

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2016	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	17 043	16 603	440	880
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		17 043	16 603	440	880
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	148 521	119 371	29 150	34 719
Autres immobilisations corporelles		44 732	44 031	701	411	
Immobilisations en cours						
TOTAL		193 254	163 402	29 851	35 130	
Immobilisations financières ⁹⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	7 672		7 672	7 672	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
TOTAL		7 672		7 672	686	
Total de l'actif immobilisé		217 970	180 005	37 964	44 369	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁹⁾	Clients et comptes rattachés	200 069	2 619	197 449	205 008
		Autres créances	93 608		93 608	149 380
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL		293 678	2 619	291 058	354 388
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
TOTAL		147 359		147 359	17 884	
TOTAL		147 359		147 359	17 884	
Charges constatées d'avance		10 157		10 157	7 767	
Total de l'actif circulant		451 195	2 619	448 575	380 041	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		669 165	182 625	486 539	424 411	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



SEMAGORA

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2017	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 96 976)	96 976	96 976	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 637	2 637	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	6 976	6 976	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées	286	286	
	Autres réserves	119 400	119 400	
	Report à nouveau	-132 103	-59 586	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	20 786	-72 517		
Situation nette avant répartition	114 959	94 173		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	114 959	94 173	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 540	16 991	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
		Total	12 540	16 991
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	1 223	9 765	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 479	176 091	
	Dettes fiscales et sociales	120 335	127 389	
	Autres dettes			
Instruments de trésorerie				
	Total	357 815	303 480	
Produits constatés d'avance				
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	371 580	330 238	
Écarts de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	486 539	424 411	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier	13 767	22 299		
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	3 727	5 504		
à moins d'un an	366 628	314 968		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) dont emprunts participatifs				



Compte de résultat

SEMAGORA

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services	1 420 118		1 420 118	1 036 767	
	Chiffre d'affaires net	1 420 118		1 420 118	1 036 767	
	Production stockée					
	production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			1 616	536	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9 748		
	Autres produits			84 299	88 360	
	Total			1 515 783	1 125 664	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements Achats					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			896 271	657 825	
	Impôts, taxes et versements assimilés			31 914	25 228	
	Salaires et traitements			362 359	374 387	
	Charges sociales			135 654	131 586	
	Dotations d'exploitation	sur immobilisations	amortissements	9 624	9 456	
		sur actif circulant	provisions			
Autres charges	pour risques et charges			2 620		
	Total			39 872	5 700	
	Total			1 475 696	1 206 804	
	Résultat d'exploitation	A		40 086	-81 140	
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				1 267	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total				1 267	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			198	69	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total				198	69
	Résultat financier	D		-198	1 198	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	39 887	-79 941



SEMAGORA

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 481
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		9 481
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 101	2 056
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	19 101	2 056
Résultat exceptionnel		F	
		-19 101	7 424
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		20 786	-72 517
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		4 335
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	37 727	5 691
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	8 531	4 742
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Bilan actif (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2017	31/12/2016
Concessions, brevets, droits similaires		
20510000 CONCESSION LOGICIELS	17 043,07	17 043,07
TOTAL	17 043,07	17 043,07
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.		
28051000 AMORTIS. CONCESSIONS LOGICIELS	-16 603,07	-16 163,07
TOTAL	-16 603,07	-16 163,07
Installations techn. mat. out. Industriels		
21530000 INST. TECHNIQUE MATERIEL ET ...	6 287,93	6 287,93
21570000 AGENCEMENT AMENAGEMENT MATERIEL & OUTILLAGE	142 233,90	139 098,90
TOTAL	148 521,83	145 386,83
Amort. prov. inst. techn. mat. out. Industr.		
28153000 AMORTIS. INSTALLATIONS TECH...	-4 398,53	-3 689,26
28157000 AMORTIS. INST.AGENC.MATERIEL...	-114 972,83	-106 978,18
TOTAL	-119 371,36	-110 667,44
Autres immobilisations corporelles		
21830000 MAT. DE BUREAU & INFORMATIQ...	29 141,14	28 371,14
21840000 MOBILIER DE BUREAU	15 591,38	15 591,38
TOTAL	44 732,52	43 962,52
Amort. prov. autres immob. corporelles		
28183000 AMORTIS. MATERIEL DE BUREAU	-28 440,01	-27 959,66
28184000 AMORTIS. MOBILIER DE BUREAU	-15 591,38	-15 591,38
TOTAL	-44 031,39	-43 551,04
Autres participations		
26100000 TITRES NEMO	7 672,90	7 672,90
TOTAL	7 672,90	7 672,90
Autres immobilisations financières		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	0,00	686,02
TOTAL	0,00	686,02
Clients et comptes rattachés		
41110000 CLIENTS	196 925,24	204 484,35
41800000 CRÉANCES DOUTEUSES	3 144,12	3 144,12
TOTAL	200 069,36	207 628,47
Prov. clients et comptes ratt.		
49100000 DEPRECIATION COMPTE CLIENT	-2 619,80	-2 620,10
TOTAL	-2 619,80	-2 620,10
Autres créances		
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	3 235,80	4 201,58
43780200 TICKET RESTAURANT	802,00	0,00
44410000 CICE	8 537,00	7 259,00
44562200 TVA SUR IMMOS	4 431,89	0,00
44568200 TVA DEDUCTIBLE	43 987,98	70 344,76
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	27 544,00	0,00
44583000 TVA SUR FNP	2 916,25	3 511,83
44583100 TVA A REGULARISER	0,00	46 013,06
44870000 ETAT CFE DEGREVEMENT A RECEVOIR	0,00	6 916,00



Bilan actif (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2017	31/12/2016
44871000	ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 154,00	11 134,00
TOTAL		93 608,92	149 380,23
Disponibilités			
51210000	CREDIT MUTUEL	125 986,43	16 858,06
51220000	CHAIX	0,00	890,37
51230000	CREDIT MUTUEL CPTÉ DEPOT	21 191,76	0,00
53000000	CAISSE	181,19	136,49
TOTAL		147 359,38	17 884,92
Charges constatées d'avance			
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN...	10 157,38	7 767,84
TOTAL		10 157,38	7 767,84



Bilan passif (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2017	31/12/2016
Capital		
10101000 CAP SEMANIMATION	96 976,00	96 976,00
TOTAL	96 976,00	96 976,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
10420000 PRIME DE FUSION	2 637,83	2 637,83
TOTAL	2 637,83	2 637,83
Réserve légale		
10610000 RESERVES LEGALES	6 976,41	6 976,41
TOTAL	6 976,41	6 976,41
Réserves réglementées		
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	286,47	286,47
TOTAL	286,47	286,47
Autres réserves		
10680000 RESERVES FACULTATIVES	119 400,08	119 400,08
TOTAL	119 400,08	119 400,08
Report à nouveau		
11000000 REPORT A NOUVEAU	-132 103,72	-59 586,33
TOTAL	-132 103,72	-59 586,33
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit		
16410000 EMPRUNT CREDIT MUTUEL	5 504,69	16 991,94
16420000 EMPRUNT CREDIT MUTUEL (N°2)	7 036,06	0,00
TOTAL	12 540,75	16 991,94
Avances et acomptes reçus sur commandes		
41910000 AVANCES REÇUES SUR COMMANDES	1 223,40	9 765,20
TOTAL	1 223,40	9 765,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 FOURNISSEURS	189 723,14	125 564,06
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	47 756,84	50 527,75
TOTAL	237 479,98	176 091,81
Dettes fiscales et sociales		
42100000 PERSONNEL: REMUNERATIONS ...	1 527,66	0,00
42820000 PROVISION POUR CONGES A PA...	19 846,00	24 463,00
43100000 SECURITE SOCIALE	18 799,98	20 550,00
43730200 IGIRS	6 385,76	6 208,00
43750000 MUTUELLE	862,98	0,00
43780100 AGF	1 827,78	1 892,00
43780200 TICKET RESTAURANT	0,00	17 580,80
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	18 016,00	0,00
43861000 PROVISIONS CH.SOCIALES /C.P.	8 335,00	10 274,00
44551000 TVA A DECAISSER	0,00	5 553,00
44570300 TVA COLLECTEE	39 538,94	35 834,50
44860000 ETAT - CHARGE A PAYER	5 195,80	5 033,83
TOTAL	120 335,90	127 389,13



Compte de résultat (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
Production vendue (services)				
70610000	LOCATIONS SALLES ET BUREAUX	203 275,94	281 766,33	-27.86
70610112	PRESTATION SPECTACLE	41 202,00	0,00	NS
70610190	FRAIS ORGANISATION LIVRE	0,00	1 800,00	-100
70630100	LOCATION MATERIEL SONO VIDEO	150 316,86	114 659,70	31.1
70630200	BRANCHEMENTS ELECTRIQUES	7 772,00	10 075,00	-22.86
70630300	LOCATION MOBILIER	140 314,15	74 630,76	88.01
70630501	PRESTATIONS DE CONSEIL	85 630,77	0,00	NS
70630600	LOCATION DECORATION FLORALE	1 583,00	2 152,00	-26.44
70630700	PRESTATIONS DIVERSES	28 433,59	30 399,30	-6.47
70630800	PRESTATIONS HOTESSES	5 815,88	4 874,00	19.32
70630810	PRESTATIONS MANUTENTIONNAIRES	38 909,75	25 181,40	54.52
70630830	CHARGE DE SECURITE	3 900,00	2 996,00	30.17
70630900	PRESTATIONS TECHNICIENS	61 125,66	24 171,50	152.88
70630920	REGISSEUR	28 435,88	7 500,00	279.15
70631000	VENTE PRODUITS CONSOMMABLES	263,00	310,00	-15.16
70631100	VENTE SERVICE NETTOYAGE	241,28	160,00	50.8
70631200	VENTE SERVICE GARDIENNAGE	47 246,70	28 697,91	64.63
70631312	VENTE TRAITEURS 20%	9 783,98	19 001,10	-48.51
70631313	VENTE SCE TRAITEURS 10%	43 532,25	22 049,00	97.43
70631600	VENTE FRAIS ADMINISTRATIFS	390,00	0,00	NS
70631700	LOCATION VEHICULE/MANIFESTA...	0,00	1 060,00	-100
70631710	FRAIS DE DEPLACEMENT	3 055,00	0,00	NS
70631810	VENTE BOISSONS	751,21	744,50	0.9
70631830	RETROCESSIONS TRAITEURS	13 635,19	6 480,97	110.39
70631840	VENTE BILLETERIE	6 780,00	1 346,00	403.71
70650100	VENTE SPECTACLES LIVRES	0,00	15 492,00	-100
70660100	DELEGATION SERVICE PUBLIC - DSP	497 724,76	361 220,00	37.79
TOTAL		1 420 118,85	1 036 767,47	36.98
Subventions d'exploitation				
74010000	AIDE A L EMBAUCHE	1 616,67	536,70	201.22
TOTAL		1 616,67	536,70	201.22
Reprise amort. prov. et transferts de charges				
79124000	RBT FAFIEC	7 261,01	0,00	NS
79124200	AVANTAGE EN NATURE	2 487,00	0,00	NS
TOTAL		9 748,01	0,00	NS
Autres produits d'exploitation				
75800000	PROD DIVERS GESTION COURANTE	299,82	25,05	NS
75810000	COMPENSATION DSP	84 000,00	84 000,00	
77258000	PRODUITS EXCEPT EXERCICES ANTERIEURS	0,00	4 335,09	-100
TOTAL		84 299,82	88 360,14	-4.6
Autres achats et charges externes				
60410000	PRESTATIONS INTERNET	1 885,00	1 740,00	8.33
60411000	BRANCHEMENTS ELECTRIQUES	2 760,00	5 234,80	-47.28
60412000	PRESTATIONS TECHNIQUES	43 400,88	33 638,00	29.02
60420000	FRAIS RECEPTION MANIF	49 065,01	47 747,84	2.76
60420100	ACHATS PETITS FOURN MANIF	11 772,42	8 011,82	46.94
60420200	ACH MOQUETTE MANIF	360,50	1 608,18	-77.58
60420300	AUTRES MAT ET FOURN MANIF	35 635,23	0,00	NS
60420500	LOCATION MAT MOB AGENC MANIF	143 349,60	45 626,28	214.18
60420600	LOC VEHICULES SUR MANIF	2 279,38	745,45	205.77
60420700	LOCATION MAT TECH SONO VIDEO	65 328,04	42 384,67	54.13
60420800	LOCATION DECO FLORALE MANIF	4 944,74	715,14	591.44
60420900	SCES EXT DIVERS SUR MANIF	21 936,44	1 276,07	NS
60421000	GARDIENNAGE SUR MANIF	32 477,25	29 859,06	8.77
60421020	CHARGE DE SECURITE	4 785,00	0,00	NS
60421100	PERSONNEL EXT SUR MANIF	6 000,00	6 170,28	-2.76
60421120	HOTESSES SUR MANIFS	2 892,17	0,00	NS
60421130	MANUTENTION SUR MANIFS	21 871,82	0,00	NS



Compte de résultat (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
60421140	MANUTENTION SUR MANIF REFACTUREE	22 264,64	0,00	NS
60421200	HONORAIRES SUR MANIF	750,00	0,00	NS
60421300	PUBLICATIONS SUR MANIF	17 148,06	1 505,93	NS
60421400	PRESTATIONS ARTISTIQUES	71 745,34	16 544,41	333.65
60421500	CONSOMMABLE SUR MANIF	257,35	1 383,55	-81.4
60421600	VOYAGES DEPLACEMENTS	5 235,16	148,21	NS
60421700	FRAIS POSTAUX SUR MANIF	0,00	2 310,89	-100
60610100	FOURNITURE EDF	25 644,98	32 260,30	-20.51
60610200	FOURNITURE EAU	1 687,02	2 022,32	-16.58
60610300	FOURNITURE GAZ	17 087,54	16 505,37	3.53
60610400	CARBURANT/ENTRETIEN/ASSUR	967,76	593,84	62.97
60630000	FOURN.D'ENTRETIEN & EQUIP.	7 457,59	3 306,23	125.56
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 707,99	3 358,85	-19.38
60670000	ACHAT TECHNIQUE SON VIDEO	164,14	1 796,30	-90.86
60680000	AUTRES MATERIELS ET FOURNIT	7 857,43	8 165,65	-3.77
61120000	CONVENTION MAD	58 417,38	56 468,50	3.45
61221000	CDT BAIL VIDEO PROJECTEUR	8 531,88	4 742,37	79.91
61350000	LOCATIONS MATERIEL DIVERS	22 187,46	28 338,48	-21.71
61350100	LOCATIONS MOBILIERS - AGENC	0,00	756,00	-100
61350200	LOCATIONS VEHICULES	3 988,03	2 405,45	65.79
61520000	ENTRETIEN & REPARATION LOC	42 036,34	65 564,57	-35.89
61550100	MAINTENANCE	24 304,09	23 644,87	2.79
61550200	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULE	1 311,68	49,17	NS
61560000	MAINTENANCE MATERIEL	0,00	751,21	-100
61560200	MAINTENANCE LOGICIEL	5 755,50	3 780,42	52.24
61560300	INTERVENTION MAINTENANCE IN	1 237,50	990,00	25
61610000	ASSURANCES MULTIRISQUES	9 961,53	11 307,20	-11.9
61620000	ASSURANCE JURIDIQUE	1 001,32	977,89	2.4
61630000	ASSURANCES TRANSPORT	492,93	299,57	64.55
61650000	ASSURANCE RC	946,99	705,54	34.22
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	798,00	772,23	3.34
61810200	SERVICES EXTERIEURS DIVERS	340,00	0,00	NS
62110000	PERSONNEL GARDIENNAGE	932,96	1 095,08	-14.8
62120000	PERSONNEL EXT	0,00	55 943,16	-100
62260000	HONORAIRES DIVERS	23 669,88	25 915,13	-8.66
62310000	ANNONCES & INSERTIONS	13 300,94	17 624,65	-24.53
62340000	CADEAUX FLEURS	3 934,63	4 285,27	-8.18
62340100	DONS	50,00	100,00	-50
62350000	PROSPECTION COMMERCIALE	4 030,00	2 345,00	71.86
62350100	PUBLICITE COMMERCIALE	6 593,68	3 125,00	111
62370000	PUBLICATIONS	3 465,14	3 401,48	1.87
62370100	PUBLICATIONS SUR MANIFASTATION	140,00	0,00	NS
62500000	CONSOMMABLE	3 156,23	2 551,01	23.72
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 054,23	1 605,50	-34.34
62570000	RECEPTIONS	1 315,07	1 470,26	-10.56
62610000	FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	1 751,55	1 726,33	1.46
62620000	PTT - TELEPHONE	12 097,67	15 033,37	-19.53
62700000	FRAIS DE BANQUE	3 369,76	4 920,28	-31.51
62810000	COTISATIONS	4 380,83	470,83	830.45
TOTAL		896 271,68	657 825,26	36.25
Impôts, taxes et versements assimilés				
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	2 450,40	2 422,00	1.17
63130000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	2 072,53	2 261,02	-8.34
63330000	FORMATION AUTRES ORGANISM...	580,57	2 490,60	-76.69
63350000	ADESAT	71,00	66,00	7.58
63511000	CFE	19 500,00	14 730,00	32.38
63511100	CVAE	261,00	524,00	-50.19
63540000	DROITS D'ENREGIS.& TIMBRES	82,43	40,30	104.54
63780000	DROITS D'AUTEURS - SACEM	6 543,47	2 484,79	163.34
63791000	TAXE VEHICULE SOCIETE	353,00	210,00	68.1
TOTAL		31 914,40	25 228,71	26.5
Salaires et traitements				
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	356 913,49	356 208,18	0.2
64110100	INDEMNITES STAGIAIRES	0,00	700,00	-100
64120000	CONGES PAYES	-4 165,27	5 297,00	-178.63



Compte de résultat (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
64130000	PRIMES	496,90	0,00	NS
64140000	TICKETS DE RESTAURANT	6 626,94	12 182,17	-45.6
64140100	AVANTAGE EN NATURE	2 487,00	0,00	NS
TOTAL		362 359,06	374 387,35	-3.21
Charges sociales				
64510000	COTISATIONS URSSAF	108 228,78	82 587,68	31.05
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 725,96	3 357,04	-48.59
64530200	COTISATIONS IGIRS	28 887,36	15 920,62	81.45
64530300	COTISATIONS CGRCR	0,00	12 480,90	-100
64540000	COTISATIONS AUX ASSEDIC	0,00	15 138,84	-100
64580000	COTISATIONS AGF	6 078,43	7 706,10	-21.12
64580100	CHARGES SOCIALES SUR CP	-1 939,00	691,00	-380.61
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 210,00	963,00	25.65
64910000	CICE	-8 537,00	-7 259,00	17.61
TOTAL		135 654,53	131 586,18	3.09
Dot. amort. sur immobilisations				
68111000	DOT IMMOS INCORPORELLES	440,00	440,00	
68112000	DOT IMMOS CORPORELLES	9 184,27	9 016,29	1.86
TOTAL		9 624,27	9 456,29	1.78
Dot. prov. sur actif circulant				
68174000	DOTATIONS CREANCES CLIENTS	0,00	2 620,10	-100
TOTAL		0,00	2 620,10	-100
Autres charges d'exploitation				
65100000	REDEVANCE AGGLO	2 121,33	0,00	NS
65800000	FRAIS DIVERS GESTION	24,17	8,51	184.02
67258000	CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTERIEURS	37 727,40	5 691,98	562.82
TOTAL		39 872,90	5 700,49	599.46
Autres intérêts et produits assimilés				
78470000	DIVIDENDES NEMO	0,00	1 267,50	-100
TOTAL		0,00	1 267,50	-100
Intérêts et charges assimilées				
66110000	INTERETS DES EMPRUNTS	198,82	69,24	187.15
TOTAL		198,82	69,24	187.15
Produits exceptionnels op. gestion				
77100000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	9 481,31	-100
TOTAL		0,00	9 481,31	-100
Charges exceptionnelles op. gestion				
67100000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 101,05	2 056,89	828.64
TOTAL		19 101,05	2 056,89	828.64



KPMG Entreprises
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le

31/12/2017

Montants exprimés en EUR



Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Créances	4
2.1.7	Comptes de régularisation	4
2.2	Passif	5
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	5
2.2.2	Capital	5
2.2.3	Autres dettes	5
3	Informations relatives au compte de résultat	7
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	7
3.2	Résultat financier	7
3.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	7
4	Autres informations	8
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	8
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	8
4.2	Autres informations diverses	9
4.2.1	Effectif moyen	9



1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans



2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont exclusivement composées des titres de participation du cinéma Nemo.



2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Autres créances	2 154
Total	2 154

2.1.7 Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 10 157 € et ne concernent que des charges d'exploitation.



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	96 976			96 976
Primes de fusion	2 637			2 637
Réserves légales	6 976			6 976
Réserves indisponibles	286			286
Réserves facultatives	119 400			119 400
Report à nouveau créditeur	(59 586)		72 517	(132 103)
Résultat N-1	(72 517)	72 517		0
Résultat N		20 786		20 786
Total	94 173	93 303	72 517	114 958

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Aucun mouvement au cours de l'exercice.

Le capital social est composé de 638 actions de 152 euros de valeur nominale.

2.2.3 Autres dettes

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.



SA SEMAGORA
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017
Montants exprimés en EUR
KPMG Entreprises

2.2.3.2 *Charges à payer*

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 757
Dettes fiscales et sociales	51 393
Total	99 150



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Prestations de service France	1 420 118
Total	1 420 118

3.2 Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 198 € et, se compose des intérêts des emprunts.

3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), comptabilisé dans les comptes à la clôture de l'exercice, s'élève à 8 537 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité et relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice 2017.

En 2017, le CICE a permis de participer au financement du besoin en fonds de roulement.



4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements pris en matière de retraite ne sont pas comptabilisés et considérés comme non significatifs.

4.1.1.2 Crédit-bail

	Installations matériels outillages
Valeur d'origine	25 894
Redevances payées :	
• Cumuls exercices antérieurs	4 742
• Exercices	8 531
Total	13 273
Redevances restant à payer :	
• A 1 an au plus	8 531
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	4 977
• A plus de 5 ans	
Total	13 509
Valeur résiduelle :	
• A 1 an au plus	
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	259
• A plus de 5 ans	
Total	
Montant pris en charge dans l'exercice	8 531



SA SEMAGORA
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017
Montants exprimés en EUR
KPMG Entreprises

4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

L'effectif moyen s'élève à 9 salariés.

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 04 91 36 43 59

Mail : mireille.vialle@orange.fr

« SEMAGORA »

Société anonyme d'économie mixte

Centre des congrès AGORA

Zone industrielle des Paluds

13400 AUBAGNE

N°SIREN : 380 473 108 00021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2017

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille

N°SIRET : 388 801 045 00013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société SEMAGORA

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, J'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMAGORA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille le 19/05/2018

Mireille VIALLE
Commissaire aux comptes


Mireille VIALLE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, cours Pierre PUGET 13008 MARSEILLE
Siret: 300 001 045 00013

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 04 91 36 43 59

Mail : mireille.vialle@orange.fr

« SEMAGORA »

Société anonyme d'économie mixte

**Centre des congrès AGORA
Zone industrielle des Paluds**

13400 AUBAGNE

N°SIREN : 380 473 108 00021

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2016

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille

N°SIRET : 388 801 045 00013

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, j'ai été avisée que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Personnes concernées : Le conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile, Administrateur de votre société La SEMAGORA.

Nature et Objet : Convention de mise à disposition de Madame MARTINEZ, employée par le conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile, auprès de la SA SEMAGORA pour exercer les fonctions de Directrice.

Modalités : Le coût de la mise à disposition pour l'exercice est de 54 669 €, il est enregistré dans le compte « 611200 » .

Fait à MARSEILLE, le 31/05/2017

The block contains a handwritten signature in black ink, followed by a circular official stamp. The stamp is partially legible and contains the text 'COMMISSAIRE AUX COMPTES' and 'MARSEILLE'.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – SEMAGORA – DU MARDI 15 MAI 2018

L'An Deux Mille dix-huit

Le 15 mai à 14h30

Salle CESAR du Centre des Congrès Agora – ZI Les Païuds – 134CC AUBAGNE,

le Conseil d'Administration de la Société SEMAGORA, au capital de 96 976 €, immatriculée au Registre du Commerce de Marseille sous le numéro 91 B70, s'est réuni sur convocation de sa Présidente, adressée à chacun des Administrateurs.

SONT PRESENTS ET ONT SIGNE LE REGISTRE DE PRESENCE

Madame Sylvia BARTHELEMY, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence

Madame Danièle GARCIA, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence

Madame Dominique FLEURY VLASTO, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence

Monsieur Alain ROUSSET, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence

Madame Nathalie FOSSATI, Représentant la CCIMP

Monsieur Antoine SEGURET, Représentant la société SUD CARS

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Gérard GAZAY, Représentant le Conseil Départemental

ASSISTENT EN OUTRE A LA SEANCE :

Mme Martine MARTINEZ, Directrice Générale

Mme Joëlle BOUCHARD, Cabinet KPMG, Expert-Comptable

Mme VIALLE, Commissaire aux comptes

Monsieur Alain GREGOIRE, Vice-Président du conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conformément à l'Article 100 de la Loi du 24 juillet 1966, la moitié des membres sont présents ou représentés, y compris la moitié des membres représentant la Collectivité territoriale.
Le conseil peut valablement délibérer.

Madame Martine MARTINEZ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017
- 2) Rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017
- 3) Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017
- 4) Examen de la convention entre Le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile et la Semagora
- 5) Renouvellement des administrateurs dont le mandat arrive à échéance
- 6) Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 7) Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017

Délibération n° 1

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017

2. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le rapport d'activité est présenté par la Directrice Générale

- ↳ 2017 reste dans la continuité de 2016, une année **dynamique** et **dynamisante**.
- ↳ L'évolution de clientèle perdure ainsi que les contenus des manifestations.
- ↳ D'un point de vue de la stratégie commerciale fixée par la Direction du Centre de congrès Agora, il va s'agir de maintenir et fidéliser les nouveautés.
- ↳ Le tissage du réseau permet dorénavant aux entreprises de la Zone Industrielle des Paluds de venir et revenir en voisins. Participation active aux différentes rencontres de l'UPE 13, CGPME 13, initiatives du Service Economie, Emploi, Formation du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Rappel des orientations

- ✓ **Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier**
- ✓ **Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire**
- ✓ **Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique**

L'année 2017 en chiffres

Le centre de congrès a été exploité **280** jours sur les 365 jours de l'année

Au total **2 285** initiatives ont été accueillies dans les locaux du centre de congrès rassemblant **88 575** personnes.

Soit, une moyenne de 8 initiatives par jour (weekends et jours fériés comprises)

Une grande part de ce résultat concerne le **public accueilli dans le cadre des activités proposées par le service métropolitain de l'Université du temps libre** hébergé à temps complet au sein du centre de congrès : **38 652** étudiants ont été reçus en 2017 lors des **1908** cours/ateliers et conférences proposés par ce service.

Nous notons donc **377** initiatives organisées (aux côtés des ateliers et cours de l'université du temps libre) ayant rassemblé **49.923** personnes.

Rappel sur l'Université du Temps Libre :

Le dispositif Université du Temps Libre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est hébergé au sein du Centre de Congrès Agora. Il est composé d'un service de trois personnes qui utilisent en permanence 1 bureau administratif et 1 salle (la salle « interprète ») du centre de congrès.

Plus de **850** adhérents à ce dispositif se répartissent dans les salles du centre de congrès du lundi au vendredi pour suivre des ateliers, cours et conférences pour une moyenne de 12 cours quotidiens.

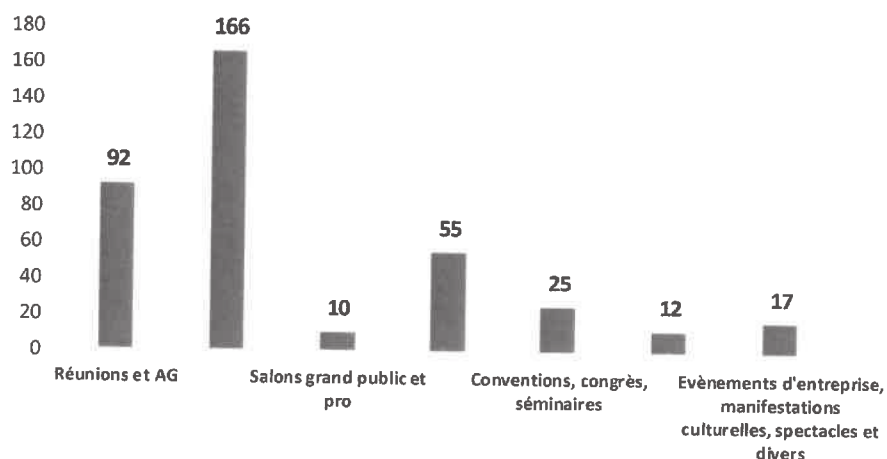
Ce dispositif connaît une évolution très importante et l'organisation du planning d'occupation des salles du centre de congrès Agora doit se caler à cette croissance du nombre d'adhérents.

3 à 4 salles sont occupées au quotidien par ce service pour accueillir les cours et ateliers et l'amphithéâtre est utilisé tous les lundis et tous les jeudis pour l'accueil des conférences de l'université du temps libre.

L'organisation logistique et technique des ateliers de l'Université du Temps Libre est gérée par le personnel de la SEMAGORA.

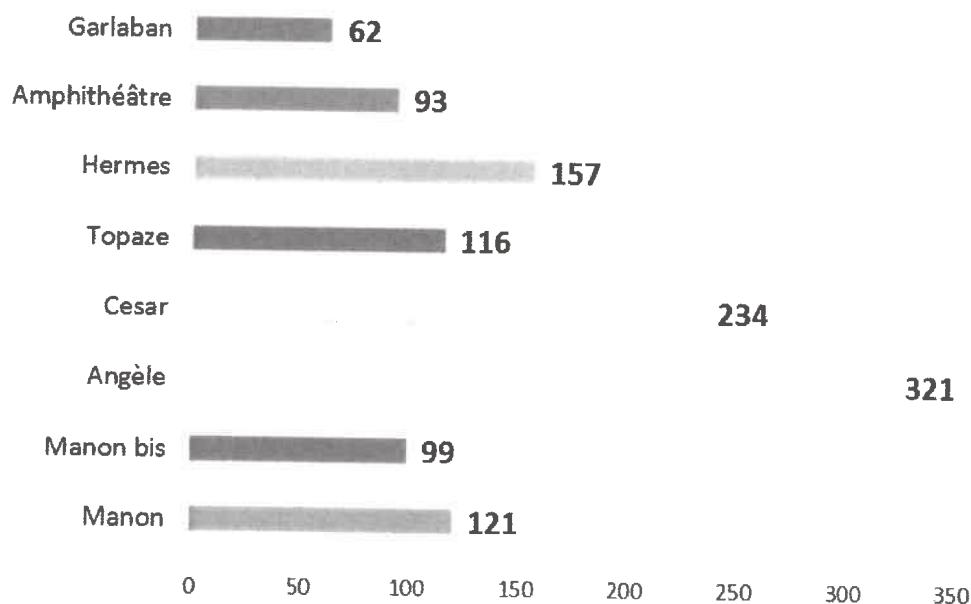
Les activités accueillies en 2017

TYOLOGIE DES 377 ACTIVITES 2017



Utilisation des salles du centre de congrès

UTILISATION DES SALLES EN 2017



Evolution de la clientèle

80 clients ont fréquenté le centre de congrès sur l'année 2017.

Tous les clients présents en 2016 sont revenus en 2017 pour utiliser les salles du centre de congrès à l'occasion de leur session de formation, leurs réunions, convention, séminaires, spectacles, totalisant un chiffre d'affaires de : **401 000 euros HT**

26 nouveaux clients ont été enregistrés sur l'année 2017 représentant un chiffre d'affaires supplémentaires de **97.600 euros HT**

L'activité au fil des mois....

Dès janvier 2017, SADE organise sa convention comme tous les 2 ans.

Depuis 2016, l'objectif commercial est d'organiser une convention par mois grâce au couplage Amphithéâtre Marcel Pagnol et Espace Garlaban.



Pour la première fois, nous recevons à Agora, Divinissens, salon grand public sur le thème de l'Esotérisme. Un studio de radio s'installe dans l'Espace Garlaban et retransmet en direct depuis Agora. Plus de 750 personnes déambulent dès le vendredi après-midi, jour où il est très compliqué d'avoir une affluence sur la Zone Industrielle. Pari gagné, les organisateurs annoncent l'édition 2018 !

Pour la première fois également, nous recevons un séminaire de l'Académie Aix-Marseille. Tous les profs du Rectorat apprennent le solfège dans l'Amphithéâtre Marcel Pagnol afin de travailler tous sur le même rythme, plus c'est original, plus le régisseur du Centre de Congrès à plaisir à inventer de nouveaux concepts.

Janvier se termine avec une seconde convention celle de EDF et un second salon puisque nous accueillons la bourse à la carte postale des **Cartophiles** Aubagnais.

Le temps des vacances scolaires arrivent avec le temps d'une prospection accrue, emailings qualifiés, promotions pour accentuer le taux de remplissage des mois de Février et Mars.

Février annonce les vacances mais pas seulement, nous assistons dans Garlaban à la fusion du groupe **Soluscope** avec **Le Groupe Laboratoire Anios**, les équipes de Levallois, Lyon et Aubagne rencontrent par visioconférence leurs nouveaux collègues, superbe ambiance !

ECF forme ses nouveaux conducteurs de chantier, **Thalès**, **Eiffage**, **Cabesto**, et **Solimut** forment aussi leurs futurs salariées.

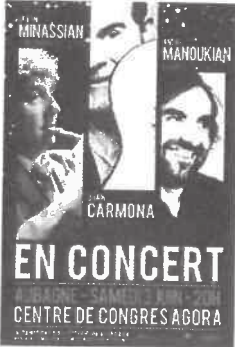
Juste avant le Printemps, le **Lions club** fait salon à Agora avec sa 20^{ème} édition du salon de la gastronomie et ses + de 7000 visiteurs.



Renault s'installe dans notre amphithéâtre pour une réunion de direction.

Showroom de chaussures, formation de la **Carsat**, **ECF** forme à la manipulation d'engins, **Drône 13** organise sa formation pratique dans l'espace Garlaban, et un concours de la Police Nationale s'installe à Agora.

Le **Rectorat** organise en avril un second séminaire. Et un nouveau salon (**celui des chiots**) est accueilli au mois de mai.



Avec le mois de juin un concert superbe est organisé dans l'amphithéâtre. **Trois grands musiciens se rencontrent (André Manoukian, Levon Minassian, Juan Carmona)** pour le plaisir des 520 spectateurs qui ont retenu leur place.

Juin est un temps très « **danse** » puisque les weekends sont réservés aux galas, mais pas seulement, les semaines sont consistantes aussi puisque les formations doivent être bouclées avant septembre, les assemblées générales, conventions, concours, conseils d'administration se succèdent.

L'équipe technique n'est pas en reste puisque le même jour, elle doit mettre en son et en lumière la convention de 400 participants de **Vinci** dans l'Espace Garlaban et 180 salariés de **EDF Hydro** dans l'amphithéâtre.

Nous recevons la journée de convention de l'association « **les Pédiatres du Garlaban** », 500 médecins ou futurs médecins se forment ce jour-là à Agora.

Voilà l'été : les sessions du code de la route se poursuivent jusqu'au 09 août puis après une petite pause pour le centre de congrès, tout redémarre le 25 août avec une nouvelle session de code de la sté SGS.

Vive la rentrée ! Un nouveau client mais aussi nouveau voisin et nouveau laboratoire (**HTS Bio**) vient se réunir chez nous.

L'université du temps libre

fait sa rentrée et près de 600 adhérents viennent découvrir le programme des activités et remplir leur emploi du temps.

S'en suit **TUPPERWARE** pour son jubilé annuel, puis de nouveau on danse night&day avec le Festival **Bachatart**.

Nous accordons cette année une attention particulière à la sécurité des biens et des personnes, renfort d'agents à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.



Comme toutes les périodes de rentrée, les réunions se tiennent à Agora et c'est tant mieux puisque nous allons retrouver nos plus fidèles clients lors **des Journées de l'entreprise**, un vivier commercial à exploiter !

Octobre, Novembre, Décembre sont 3 mois très chargés puisque tous les week-ends accueillent une initiative différente, concours félin, salon des créateurs, colloque Surdouescence, convention chambre des Métiers, ARPE.

Puis les arbres de Noël avec un nouveau cette année : la Sté Ricard.

Enfin, le **21 décembre le concert de Noël du conseil de territoire** vient clôturer cette année dynamique pour le grand plaisir des 500 auditeurs et spectateurs réunis.

Diversification de l'activité

Dans le cadre du contrat de DSP, la collectivité confie à la SEMAGORA des prestations de conception événementielle et de coordination technique de différents événements :

- Le lancement du festival de Randonnées en avril 2017
- Les Musicales de la Font de Mai en juillet 2017
- Le repas « espagnol » de l'évènement Argilla en août 2017
- L'exposition de la Santonnière Lise Berger en octobre 2017
- Le marché à la Céramique et aux santons au mois de décembre 2017

Le chiffre d'affaires 2017

Rappel des perspectives annoncées lors de l'assemblée générale de juin 2016

- ↳ Nous avons déjà enregistré en signatures devis et contrats un CA de : 1.040.0000 euros.
- ↳ Les devis restant en attente de réponse (sur des affaires importantes de type Convention, Salon ou Séminaire) mais avec une option de date représentaient : 100.0000 euros
- ↳ Le rattrapage des révisions annuelles du contrat de DSP (non opéré sur deux années précédentes) et l'approbation de l'avenant n°1 à ce contrat devait cependant amener un CA supplémentaire de 80.000 euros
- ↳ Soit une prévision de 1.220.000 de CA 2017.

Au 31/12/2017 le Chiffre d'affaires atteint 1.420.119 euros

Nous enregistrons donc une évolution de 37% de notre chiffre d'affaires

Prévisionnel 2018

Le Chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2018 auquel se rajoute les affaires signées à venir sur le deuxième semestre est de 1.075.000 euros.

Les devis en attente de signature totalisent 50.000 euros.

Délibération n° 2

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité approuve le rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et le présentera tel quel à l'approbation de l'Assemblée Générale.

3. Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice 2017, nous avons constaté une augmentation de l'activité de + 37 %, soit + 383 351 euros de prestations par rapport à 2016. L'activité a été réalisée uniquement dans le cadre de la DSP du Centre des Congrès Agora.

Le chiffre d'affaires atteint 1 420 118 euros au 31 décembre 2017. En effet, au cours de l'année, la Semagora a demandé l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les tarifs ont été revalorisés pour les exercices 2016 et 2017. Ces derniers sont désormais davantage en cohérence avec le prix de revient des prestations. De plus, la société continue sa politique de maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

Semagora termine l'exercice 2017 avec un résultat bénéficiaire de 20 786 euros, contre - 72 517 euros au 31 décembre 2016 malgré un certain nombre d'éléments exceptionnels.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce début d'année, le planning de réservation se remplit correctement.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes et créances à l'égard des fournisseurs et clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)												
Article D.441 I.1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441 I.2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	76						56					
Montant total des factures concernées Étc	189 723	12 401	170 017	7 305			196 925	21 867	26 025	21 538	127 495	
Pourcentage du montant total des achats * de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaires * de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues *												

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Semagora détient une participation dans la société exploitant le Cinéma Nemo (Aubagne). Cette société n'a pas procédé à une distribution de dividende en 2017.

RESULTATS - AFFECTATIONExamen des comptes et résultats

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 420 118 euros contre 1 036 767 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 37 % entre les deux exercices, soit + 383 351 euros de prestations. Une partie de cette augmentation provient de l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les produits concernant la compensation forfaitaire attribuée par la collectivité atteignent 497 725 € en 2017 contre 361 220 € en 2016 (+ 136 504). Parmi notre clientèle, nous continuons de constater une augmentation des manifestations privées.

Les « autres produits d'exploitation » s'élèvent à 84 299 euros contre 88 360 euros en 2016.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 515 783 euros contre 1 125 664 euros, soit une augmentation de 390 119 euros. Elle s'explique par des produits exceptionnels en 2017 composés d'une subvention d'exploitation pour 1 616 euros et des transferts de charges (remboursement formation et avantage en nature) pour 9 748 euros.

Les « autres achats et charges externes » s'élèvent à 896 272 euros contre 657 825 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation des charges de 238 447 euros (+ 36 %). Cela s'explique notamment par la hausse de l'activité sur l'année.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 31 914 euros contre 25 228 euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de la hausse de CFE pour 4 770 € (dégrèvement autorisé moins important du fait de l'amélioration de la valeur ajoutée).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 362 359 euros contre 374 387 euros pour l'exercice précédent. Le montant des salaires bruts est stable entre les 2 exercices, la variation s'explique par la provision pour congés payés plus faible au 31 décembre 2017. En effet, les salariés ont pris plus régulièrement leurs congés sur l'exercice.

Le montant des charges sociales s'élève à 135 654 euros contre 131 586 euros pour l'exercice précédent, dont 8 537 euros de crédit d'impôt CICE (taux de 7 % en 2017 contre 6 % en 2016). Suite à un réajustement de la réduction Fillon, les cotisations URSSAF ont augmenté entre 2016 et 2015 de 25 641 €. L'effectif au 31 12 2017 est de 9 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 9 624 euros, et se compose essentiellement des dotations aux amortissements (9 456 € en 2016).

Le montant des « autres charges » s'élève à 39 873 euros et concerne essentiellement des charges sur exercices antérieures.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent au total à 1 475 696 euros contre 1 206 804 euros, soit une augmentation de + 268 892 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 40 086 euros contre – 81 140 euros en 2016

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte du résultat financier déficitaire de - 198 euros, il s'établit à + 39 887 euros contre - 79 941 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier comprend essentiellement les intérêts financiers liés à l'emprunt souscrit pour financer les investissements.

Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire de - 19 101 euros (dont 18 016 € de contrôle URSSAF), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de + 20 786 euros contre une perte de - 72 517 euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à 486 539 euros contre 424 411 euros au 31 décembre 2016, soit une variation de 62 128 euros.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 3 905 euros sur l'exercice.

Le poste Clients reste stable et important entre 2016 et 2017 et s'élève à 196 925 € dont 154 977 € concernant la Métropole (78% du solde clients).

Proposition d'affectation du résultat

Origine

Bénéfice de l'exercice 20 786 euros

Affectation

Report à nouveau 20 786 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 114 959 euros. La Sémagora n'a procédé à aucune distribution de dividende sur les 4 exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Délibération n° 3

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité arrête les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, donne son accord sur l'affectation du résultat et présentera lesdits comptes à l'approbation de l'Assemblée Générale.

4. Examen de la convention entre Le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile et la Semagora

La commissaire aux comptes précise qu'une convention existant entre le conseil de territoire du pays d'aubagne et de l'étoile la SEMAGORA doit être soumise à l'approbation des membres du conseil d'Administration. La procédure des conventions réglementées s'applique à la convention de mise à disposition de Madame Martine MARTINEZ par le conseil de territoire du pays d'aubagne et de l'étoile auprès de la SA SEMAGORA pour exercer les fonctions de Directrice à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée de trois ans renouvelée .

Délibération n° 4

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette convention de mise à disposition entre la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la SEMAGORA

5. Renouvellement des administrateurs dont le mandat arrive à échéance

Les deux mandats arrivant aux termes de la durée maximale de 6 ans ont été renouvelés en 2017. La nomination des représentants a été effective durant l'année 2017 :

Pour la société SUD CARS : Monsieur Antoine SEGURÉT

Pour la CCIMP : Madame Nathalie FOSSATI

6. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Il est proposé au Conseil d'Administration de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 5 juin à 14h30 avec l'ordre du jour :

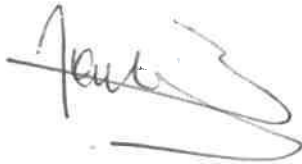
1. Présentation et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
3. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
4. Quitus aux Administrateurs,
5. Affectation du résultat,
6. Questions diverses

Délibération n° 5

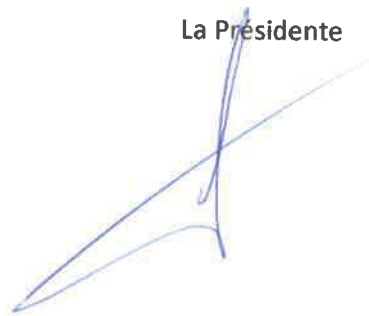
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité donne son accord sur la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 5 juin à 14h30.

La séance est levée à 16h

La secrétaire



La Présidente





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 5 JUIN 2018
PROCES VERBAL
SEMAGORA

L'an Deux Mille dix- huit , le 5 cinq juin à 14h30, Au Centre des Congrès AGORA

Les actionnaires de la Société Anonyme d'Economie Mixte SEMAGORA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation adressée conformément aux statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des souscripteurs présents, agissant soit en son nom personnel soit comme mandataire.

SONT PRESENTS

CAPITAL PUBLIC

Madame Sylvia BARTHELEMY, représentant la Métropole Aix Marseille	410 actions
Monsieur Antoine BUTTIGIEG, représentant La Ville de Gémenos	20 actions

CAPITAL PRIVE

Monsieur Antoine SEGURET, Société TRANSDEV / Sud Car	58 actions
--	------------

Ont donné pouvoir

La société NOVEA, Monsieur Eric MORSCHOLTZ	20 actions
SCOP SIGEC, représentée par Monsieur Bernard PONS	20 actions

Soit au total des présents ou représentés 528 actions

ASSISTENT EN OUTRE A LA SEANCE :

Monsieur Alain GREGOIRE, pour le conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile
Mme Martine MARTINEZ, Directrice Générale
Mme Joëlle BOUCHARD, Expert Comptable



LE BUREAU DE L'ASSEMBLEE EST CONSTITUE COMME SUIV :

- Présidente : Mme Sylvia BARTHELEMY
- Assesseur : Monsieur Antoine BUTTIGIEG
- Secrétaire : Madame Martine MARTINEZ

Le bureau ainsi constitué, la Présidente dépose les documents suivants qui sont mis à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts,
- Une copie de la lettre de convocation,
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- Le rapport Général des Commissaires aux Comptes,
- Le rapport Spécial des Commissaires aux Comptes,
- Le rapport d'activité
- La feuille de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire, s'est réunie ce jour, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
3. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
4. Affectation du résultat,
5. Approbation des conventions signées dans le cadre de l'article 225-38 du code du commerce
6. Quitus aux Administrateurs,
7. Questions diverses
8. Pouvoirs



1. PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2017

Le rapport d'activité est présenté par la Directrice Générale

- 2017 reste dans la continuité de 2016, une année **dynamique et dynamisante**.
- L'évolution de clientèle perdue ainsi que les contenus des manifestations.
- D'un point de vue de la stratégie commerciale fixée par la Direction du Centre de congrès Agora, il va s'agir de maintenir et fidéliser les nouveautés.
- Le tissage du réseau permet dorénavant aux entreprises de la Zone Industrielle des Paluds de venir et revenir en voisins. Participation active aux différentes rencontres de l'UPE 13, CGPME 13, initiatives du Service Economie, Emploi, Formation du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Rappel des orientations

- ✓ **Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier**
- ✓ **Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire**
- ✓ **Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique**

L'année 2017 en chiffres

Le centre de congrès a été exploité **280** jours sur les 365 jours de l'année

Au total **2 285** initiatives ont été accueillies dans les locaux du centre de congrès rassemblant **88 575** personnes.

Soit, une moyenne de 8 initiatives par jour (weekends et jours fériés comprises)

Une grande part de ce résultat concerne le **public accueilli dans le cadre des activités proposées par le service métropolitain de l'Université du temps libre** hébergé à temps complet au sein du centre de congrès : **38 652** étudiants ont été reçus en 2017 lors des **1908** cours/ateliers et conférences proposés par ce service.

Nous notons donc **377** initiatives organisées (aux côtés des ateliers et cours de l'université du temps libre) ayant rassemblé **49.923** personnes.

Rappel sur l'Université du Temps Libre :

Le dispositif Université du Temps Libre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est hébergé au sein du Centre de Congrès Agora. Il est composé d'un service de trois personnes qui utilisent en permanence 1 bureau administratif et 1 salle (la salle « interprète ») du centre de congrès.

Plus de **850** adhérents à ce dispositif se répartissent dans les salles du centre de congrès du lundi au vendredi pour suivre des ateliers, cours et conférences pour une moyenne de 12 cours quotidiens.

Ce dispositif connaît une évolution très importante et l'organisation du planning d'occupation des salles du centre de congrès Agora doit se caler à cette croissance du nombre d'adhérents.

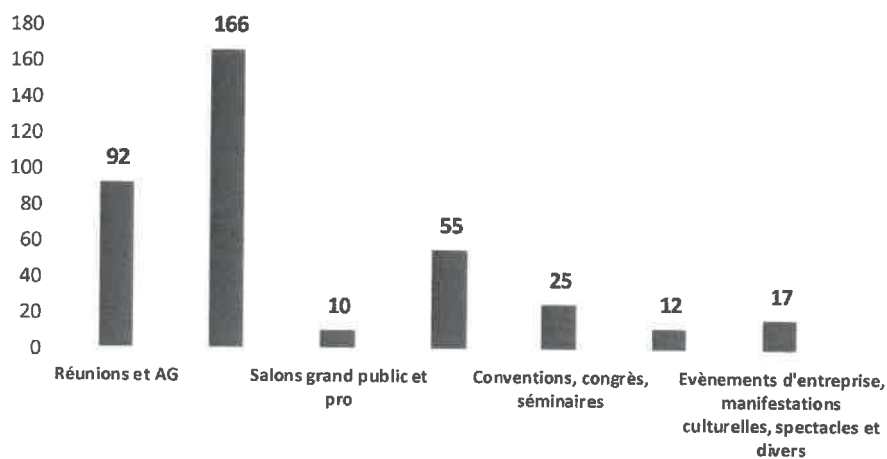
3 à 4 salles sont occupées au quotidien par ce service pour accueillir les cours et ateliers et l'amphithéâtre est utilisé tous les lundis et tous les jeudis pour l'accueil des conférences de l'université du temps libre.

L'organisation logistique et technique des ateliers de l'Université du Temps Libre est gérée par le personnel de la SEMAGORA.



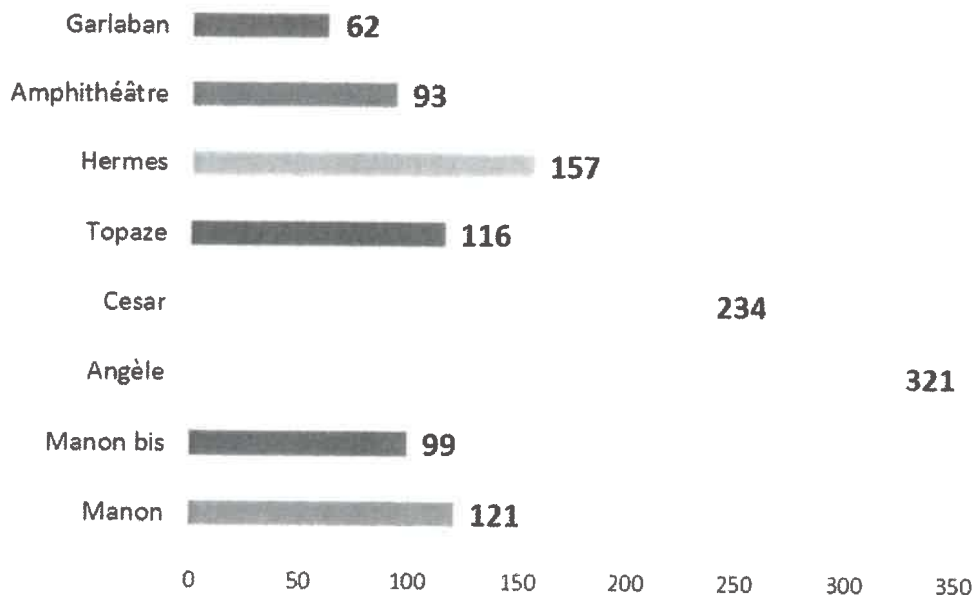
Les activités accueillies en 2017

TYPOLOGIE DES 377 ACTIVITES 2017



Utilisation des salles du centre de congrès

UTILISATION DES SALLES EN 2017



Evolution de la clientèle

80 clients ont fréquenté le centre de congrès sur l'année 2017 .

Tous les clients présents en 2016 sont revenus en 2017 pour utiliser les salles du centre de congrès à l'occasion de leur session de formation, leurs réunions, convention, séminaires, spectacles, totalisant un chiffre d'affaires de : **401 000 euros HT**

26 nouveaux clients ont été enregistrés sur l'année 2017 représentant un chiffre d'affaires supplémentaires de **97.600 euros HT**

L'activité au fil des mois....

Dès janvier 2017, **SADE** organise sa convention comme tous les 2 ans.

Depuis 2016, l'objectif commercial est d'organiser une convention par mois grâce au couplage Amphithéâtre Marcel Pagnol et Espace Garlaban.



Pour la première fois, nous recevons à Agora, **Divinisens**, salon grand public sur le thème de l'Esotérisme. Un studio de radio s'installe dans l'Espace Garlaban et retransmet en direct depuis Agora. Plus de 750 personnes déambulent dès le vendredi après-midi, jour où il est très compliqué d'avoir une affluence sur la Zone Industrielle.

Pari gagné, les organisateurs annoncent l'édition 2018 !

Pour la première fois également, nous recevons un séminaire de l'**Académie Aix-Marseille**. Tous les profs du Rectorat apprennent le solfège dans l'Amphithéâtre Marcel Pagnol afin de travailler tous sur le même rythme, plus c'est original, plus le régisseur du Centre de Congrès à plaisir à inventer de nouveaux concepts.

Janvier se termine avec une seconde **convention** celle de **EDF** et un second salon puisque nous accueillons la bourse à la carte postale des **Cartophiles** Aubagnais.

Le temps des vacances scolaires arrivent avec le temps d'une prospection accrue, emailings qualifiés, promotions pour accentuer le taux de remplissage des mois de Février et Mars.

Février annonce les vacances mais pas seulement, nous assistons dans Garlaban à la fusion du groupe **Soluscope** avec **Le Groupe Laboratoire Anios**, les équipes de Levallois, Lyon et Aubagne rencontrent par visioconférence leurs nouveaux collègues, superbe ambiance !

ECF forme ses nouveaux conducteurs de chantier, **Thalès**, **Eiffage**, **Cabesto**, et **Solimut** forment aussi leurs futurs salariées.

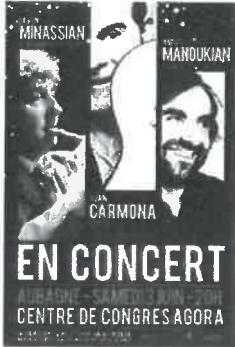
Juste avant le Printemps, le **Lions club** fait salon à Agora avec sa 20^{ème} édition du salon de la gastronomie et ses + de 7000 visiteurs.



Renault s'installe dans notre amphithéâtre pour une réunion de direction.

Showroom de chaussures, formation de la **Carsat**, **ECF** forme à la manipulation d'engins, **Drône 13** organise sa formation pratique dans l'espace Garlaban, et un concours de la Police Nationale s'installe à Agora.

Le **Rectorat** organise en avril un second séminaire. Et un nouveau salon (**celui des chiots**) est accueilli au mois de mai.



Avec le mois de juin un concert superbe est organisé dans l'amphithéâtre. **Trois grands musiciens se rencontrent (André Manoukian, Levon Minassian, Juan Carmona)** pour le plaisir des 520 spectateurs qui ont retenu leur place.

Juin est un temps très « **danse** » puisque les weekends sont réservés aux galas, mais pas seulement, les semaines sont consistantes aussi puisque les formations doivent être bouclées avant septembre, les assemblées générales, conventions, concours, conseils d'administration se succèdent.

L'équipe technique n'est pas en reste puisque le même jour, elle doit mettre en son et en lumière la convention de 400 participants de **Vinci** dans l'Espace Garlaban et 180 salariés de **EDF Hydro** dans l'amphithéâtre.

Nous recevons la journée de convention de l'association « **les Pédiatres du Garlaban** », 500 médecins ou futurs médecins se forment ce jour-là à Agora.

Voilà l'été : les sessions du code de la route se poursuivent jusqu'au 09 août puis après une petite pause pour le centre de congrès, tout redémarre le 25 août avec une nouvelle session de code de la sté SGS.

Vive la rentrée ! Un nouveau client mais aussi nouveau voisin et nouveau laboratoire (**HTS Bio**) vient se réunir chez nous.

L'université du temps libre

fait sa rentrée et près de 600 adhérents viennent découvrir le programme des activités et remplir leur emploi du temps.

S'en suit **TUPPERWARE** pour son jubilé annuel, puis de nouveau on danse night&day avec le Festival **Bachatart**.

Nous accordons cette année une attention particulière à la sécurité des biens et des personnes, renfort d'agents à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.





Le salon du Bien-être côtoie à une semaine près celui du Mariage !

Comme toutes les périodes de rentrée, les réunions se tiennent à Agora et c'est tant mieux puisque nous allons retrouver nos plus fidèles clients lors **des Journées de l'entreprise**, un vivier commercial à exploiter !

Octobre, Novembre, Décembre sont 3 mois très chargés puisque tous les week-ends accueillent une initiative différente, concours félin, salon des créateurs, colloque Surdouescence, convention chambre des Métiers, ARPE.

Puis les arbres de Noël avec un nouveau cette année : la **Sté Ricard**.

Enfin, **le 21 décembre le concert de Noël du conseil de territoire** vient clôturer cette année dynamique pour le grand plaisir des 500 auditeurs et spectateurs réunis.





Diversification de l'activité

Dans le cadre du contrat de DSP, la collectivité confie à la SEMAGORA des prestations de conception événementielle et de coordination technique de différents évènements :

- **Le lancement du festival de Randonnées en avril 2017**
- **Les Musicales de la Font de Mai en juillet 2017**
- **Le repas « espagnol » de l'évènement Argilla en août 2017**
- **L'exposition de la Santonnière Lise Berger en octobre 2017**
- **Le marché à la Céramique et aux santons au mois de décembre 2017**



Le chiffre d'affaires 2017

Rappel des perspectives annoncées lors de l'assemblée générale de juin 2016

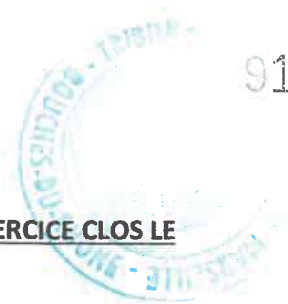
- ↳ Nous avons déjà enregistré en signatures devis et contrats un CA de : 1.040.0000 euros.
- ↳ Les devis restant en attente de réponse (sur des affaires importantes de type Convention, Salon ou Séminaire) mais avec une option de date représentaient : 100.0000 euros
- ↳ Le rattrapage des révisions annuelles du contrat de DSP (non opéré sur deux années précédentes) et l'approbation de l'avenant n°1 à ce contrat devait cependant amener un CA supplémentaire de 80.000 euros
- ↳ Soit une prévision de 1.220.000 de CA 2017.

Au 31/12/2017 le Chiffre d'affaires atteint 1.420.119 euros

Nous enregistrons donc une évolution de 37% de notre chiffre d'affaires

Prévisionnel 2018

Le Chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2018 auquel se rajoute les affaires signées à venir sur le deuxième semestre est de 1.075.000 euros.
Les devis en attente de signature totalisent 50.000 euros.



2. PRESENTATION ET APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame BOUCHARD, expert-comptable donne lecture du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2017.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, nous avons constaté une augmentation de l'activité de + 37 %, soit + 383 351 euros de prestations par rapport à 2016. L'activité a été réalisée uniquement dans le cadre de la DSP du Centre des Congrès Agora.

Le chiffre d'affaires atteint 1 420 118 euros au 31 décembre 2017. En effet, au cours de l'année, la Semagora a demandé l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les tarifs ont été revalorisés pour les exercices 2016 et 2017. Ces derniers sont désormais davantage en cohérence avec le prix de revient des prestations. De plus, la société continue sa politique de maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

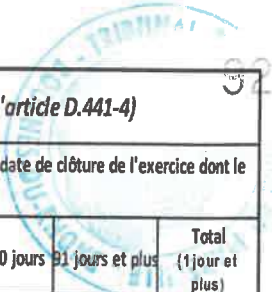
Semagora termine l'exercice 2017 avec un résultat bénéficiaire de 20 786 euros, contre – 72 517 euros au 31 décembre 2016 malgré un certain nombre d'éléments exceptionnels.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce début d'année, le planning de réservation se remplit correctement.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLUENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes et créances à l'égard des fournisseurs et clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)														
Article D.441 I.1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441 I.2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement														
Nombre de factures concernées	76	N/A						56	N/A					
Montant total des factures concernées €ttc	189 723	12 401	170 017	7 305			196 925	21 867	26 025	21 538	127 495			
Pourcentage du montant total des achats * de l'exercice							N/A							
Pourcentage du chiffre d'affaires * de l'exercice	N/A													
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures exclues														
Montant total des factures exclues *														



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Semagora détient une participation dans la société exploitant le Cinéma Nemo (Aubagne). Cette société n'a pas procédé à une distribution de dividende en 2017.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 420 118 euros contre 1 036 767 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 37 % entre les deux exercices, soit + 383 351 euros de prestations. Une partie de cette augmentation provient de l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les produits concernant la compensation forfaitaire attribuée par la collectivité atteignent 497 725 € en 2017 contre 361 220 € en 2016 (+ 136 504). Parmi notre clientèle, nous continuons de constater une augmentation des manifestations privées.

Les « autres produits d'exploitation » s'élèvent à 84 299 euros contre 88 360 euros en 2016.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 515 783 euros contre 1 125 664 euros, soit une augmentation de 390 119 euros. Elle s'explique par des produits exceptionnels en 2017 composés d'une subvention d'exploitation pour 1 616 euros et des transferts de charges (remboursement formation et avantage en nature) pour 9 748 euros.

Les « autres achats et charges externes » s'élèvent à 896 272 euros contre 657 825 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation des charges de 238 447 euros (+ 36 %). Cela s'explique notamment par la hausse de l'activité sur l'année.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 31 914 euros contre 25 228 euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de la hausse de CFE pour 4 770 € (dégrèvement autorisé moins important du fait de l'amélioration de la valeur ajoutée).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 362 359 euros contre 374 387 euros pour l'exercice précédent. Le montant des salaires bruts est stable entre les 2 exercices, la variation s'explique par la provision pour congés payés plus faible au 31 décembre 2017. En effet, les salariés ont pris plus régulièrement leurs congés sur l'exercice.

Le montant des charges sociales s'élève à 135 654 euros contre 131 586 euros pour l'exercice précédent, dont 8 537 euros de crédit d'impôt CICE (taux de 7 % en 2017 contre 6 % en 2016). Suite à un réajustement de la réduction Fillon, les cotisations URSSAF ont augmenté entre 2016 et 2015 de 25 641 €. L'effectif au 31 12 2017 est de 9 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 9 624 euros, et se compose essentiellement des dotations aux amortissements (9 456 € en 2016).

Le montant des « autres charges » s'élève à 39 873 euros et concerne essentiellement des charges sur exercices antérieures.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent au total à 1 475 696 euros contre 1 206 804 euros, soit une augmentation de + 268 892 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 40 086 euros contre – 81 140 euros en 2016

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte du résultat financier déficitaire de – 198 euros, il s'établit à + 39 887 euros contre – 79 941 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier comprend essentiellement les intérêts financiers liés à l'emprunt souscrit pour financer les investissements.

Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire de - 19 101 euros (dont 18 016 € de contrôle URSSAF), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de + 20 786 euros contre une perte de – 72 517 euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à 486 539 euros contre 424 411 euros au 31 décembre 2016, soit une variation de 62 128 euros.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 3 905 euros sur l'exercice.

Le poste Clients reste stable et important entre 2016 et 2017 et s'élève à 196 925 € dont 154 977 € concernant la Métropole (78% du solde clients).

Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 20 786 euros affecté ainsi :

Origine

Bénéfice de l'exercice 20 786 euros

Affectation

Report à nouveau 20 786 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 114 959 euros. La Sémagora n'a procédé à aucune distribution de dividende sur les 4 exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

3. PRESENTATION PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES DU RAPPORT GENERAL ET DU RAPPORT SPECIAL

Madame BOUCHARD, donne lecture et présente pour Madame VIALLE le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2017

Résolution n° 1 :

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Résolution n° 2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 d'un montant de 20.786 € de la manière suivante :

20.786 € en report à nouveau

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

5. APPROBATION DES CONVENTIONS SIGNEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 225-38 DU CODE DU COMMERCE

Résolution n° 3

Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions autorisées, signées et exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

6. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Résolution n° 4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus et sans réserve de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

7. POUVOIRS

Résolution n° 5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'accomplissement des formalités légales.

RESOLUTION ADOPTEE L'UNAMITE

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 15h30

La Présidente,

L'assesseur

Le Secrétaire,